

## Le Fonds Solidarité Sud et le résultat de ses 5 premières années

### Quand le court chemin parcouru se fait inspirant !



*Le Fonds Solidarité Sud profite de son rendez-vous annuel de 2015 pour faire le point sur ses 5 premières années et tracer le chemin parcouru. L'organisation est encore bien jeune mais en si peu de temps elle a pu se donner une identité propre et jeter les bases d'une solidarité internationale renouvelée. Voyons un peu comment sur la base des quatre volets suivants : 1) le type de présence que nous avons dans le Sud ; 2) le développement de notre fonds de dotation comme outil d'épargne au service du développement ; 3) notre vie associative qui s'appuie sur des bases régionales animées par des équipes de militants et militantes ; 4) le dispositif de la finance solidaire sur laquelle nous misons ici comme au Sud.*

#### **1. Le chemin parcouru comme organisation de solidarité internationale : nous avons pu jusqu'à maintenant contribuer au développement de communautés dans quatre pays du Sud**

C'est un excellent début mais il reste beaucoup de chemin à parcourir. Mais il nous faut surtout retenir que nous nous sommes organisés en peu de temps à soutenir des communautés qui ont leur propre projet dans quatre pays du Sud. Comme on a l'habitude de dire dans le monde du développement local, «il n'y a pas de communautés en déclin, il n'y a que des communautés sans projet». La conviction derrière notre action est que le Fonds Solidarité Sud peut travailler à **assurer un minimum de justice écologique et sociale** d'une société comme la nôtre, globalement très riche, par un soutien aux organisations qui ont enclenché un processus de développement durable et solidaire de leurs communautés, **qui ont un projet en chantier**. Partant de là notre solidarité a fait des choix et déterminé ses priorités : 1) elle va à des organisations et non à des personnes ; 2) elle va à des projets structurants pour les communautés et non à des secours d'urgence ; 3) elle va à des projets locaux mais inscrits dans des réseaux régionaux, sectoriels et/ou nationaux ou en voie de le faire ; 4) elle se fait en collaboration avec des OCI d'ici qui croisent expérience et expertise ; 5) elle fait du financement d'appoint sur des projets prioritaires de développement de partenaires du Sud qui n'auraient pas lieu ou auraient moins d'impact s'il n'y avait pas notre offre de collaboration.

À cet effet, par les témoignages et les informations en provenance de nos partenaires sur les résultats de ce soutien, nous avons été à même de constater ce que cela avait pu susciter au sein d'un groupe de jeunes travailleurs et de femmes de la coopérative forestière *Concepción de Guazucaran* au **Honduras** et au sein de groupements de petits producteurs d'une organisation paysanne au **Sénégal**. Et depuis peu avec des groupements paysans d'**Haïti** et une coopérative de commerce équitable de cacao au **Pérou**.

### Notre coopération au Honduras avec SOCODEVI



[Infolettre Novembre-Décembre 2012](#)  
[Infolettre Février-Mars 2013](#)

*Au Honduras, 19 coopératives forestières font la commercialisation collective de leur résine de pin grâce à leur fédération. Parmi ces 19 coopératives, celle que nous avons soutenu, la coopérative forestière de Concepción de Guazucaran. Premier résultat constaté : l'entrée de 5 jeunes comme employés réguliers de la coopérative forestière et 52 membres plutôt que 28. De plus elle gère maintenant avec deux autres coopératives une forêt de 18 000 hectares en partenariat avec la municipalité. Avec le soutien de la Fédération des coopératives agro-forestières du pays, de SOCODEVI et du Fonds Solidarité Sud. Cette intervention a pour nous **un nom et une ambition** : aider à **fédérer des initiatives locales pour leur donner de la force et une garantie de viabilité.***

### Notre coopération au Sénégal avec UPA DI



[Infolettre Octobre 2013](#)

*L'organisation paysanne que nous soutenons mise sur le solaire pour alimenter en électricité les 90 villages de leur coin de pays et l'irrigation d'une partie des exploitations agricoles familiales de leurs 5 000 membres. Mentionnons ici que cette région au coeur d'une zone sahélienne a été très dégradée par des décennies de monocultures de l'arachide et du mil, production qui était principalement destinée à l'exportation. Aujourd'hui la station de pompage photovoltaïque de 2,72 kilowatts de puissance fonctionne depuis quelques années. Dans le périmètre irrigué, on y récolte aubergines, choux, gombos, tomates, papayes et oignons. Une autre agriculture est née grâce à l'UGPM et à la solidarité internationale qui l'accompagne. De plus l'électricité par le solaire assure l'alimentation d'une douzaine de lampes basse consommation réparties dans les ruelles sableuses de plusieurs villages. Le Fonds soutient présentement un projet prioritaire de l'UGPM : la recherche et le développement de **services collectifs de semences locales et certifiées.***

### Notre coopération au Pérou avec SOCODEVI



[Infolettre Automne 2014](#)

*Nous soutenons un regroupement de 150 familles (800 personnes) de la communauté de Pachiza qui est à développer un module de première transformation du cacao. Notre contribution sert à la mise en place d'installations pour la fermentation, le séchage et le stockage des grains de cacao. Le tout vise à rehausser sa qualité et accroître sa valeur au sein des réseaux de commerce équitable. Par voie de conséquence, les familles de cette communauté vont bénéficier de **revenus accrus permettant de scolariser leurs enfants** en les libérant d'une partie du travail au champ et favorisera un meilleur accès à des services de santé.*

### Notre coopération en Haïti avec UPA DI



[Infolettre Hiver 2015](#)

*Dans le cadre du programme de formation LSGT (les Savoirs des Gens de la Terre) initié par UPA DI, les familles de petits producteurs de Labrousse bénéficient de fonds de développement qui sont octroyés aux participants de l'un ou l'autre des trois programmes : a) Profession : paysan; b) Solidarité paysanne; c) Action paysanne démocratique. Ces fonds soutiennent financièrement des activités économiques tant au niveau des exploitations agricoles, que des groupements et de la fédération. Les activités soutenues doivent être suffisamment viables et rentables pour permettre la récupération du fonds initial et ainsi constituer « un capital de développement » permettant d'en initier de nouvelles. Ces fonds constituent un facteur déterminant de pérennité. **Le Fonds soutient ce système de prêts rotatifs** qui participe de la finance solidaire.*

Le Fonds Solidarité Sud, par son comité des projets, est aussi en démarche active avec **trois autres organisations québécoises** engagées dans des projets de développement de communautés du Sud soit un projet d'autonomie économique des femmes au Pérou avec le Carrefour de solidarité internationale de Sherbrooke (CSI) en Estrie, notre participation à la relance de la filière du café haïtien avec la coopérative de commerce équitable Noula, UPA DI et FTQ DI et, finalement, l'insertion socioéconomique des jeunes dans des quartiers populaires de Bolivie et du Pérou avec le Collectif international des CJE sans frontières démarré par le CJE de l'Outaouais.

## 2. Le Fonds de dotation : un outil financier stratégique qui se confirme comme étant une nécessité vitale

Nos collectes de fonds d'une année à l'autre depuis trois ans, par l'approche «club des 100», ont permis de constituer un premier bassin de 150 amis contributeurs. Sans compter ceux et celles qui font des dons majeurs sur une base mensuelle. Le Fonds commence également à recevoir des dons d'organisations coopératives et syndicales de même que d'associations de retraités. De plus des individus plus fortunés assurent des paiements annuels (déductibles d'impôts) de polices d'assurances dont le Fonds est le seul et unique bénéficiaire puisqu'il en est le propriétaire.



**Desjardins**  
Caisse d'économie solidaire



**BÂTIRENTE**  
—La force de notre épargne—

Cette démarche de dotation permet d'assurer la pérennité de notre coopération avec des partenaires du Sud. Sous peu, d'ici la fin de 2015, notre fonds de dotation disposera de près de **\$200 000** placés de façon diversifiée et socialement responsable dans deux institutions financières (la Caisse d'économie solidaire Desjardins et Bâtirente) tout en fournissant au Fonds des intérêts et dividendes qui sont à la bonne hauteur par la gestion active que nous avons appris à exercer au fil du temps. De plus, sous l'angle du **capital différé** (polices d'assurances et legs testamentaires), en 2015, le montant total en provenance de ces deux sources (polices et legs) se chiffrait à près d'un **\$1 750 000**. Rappelons ici que notre fonds de dotation est inaliénable. Seuls les intérêts qu'il génère peuvent servir à appuyer des projets dans le Sud. **Cet outil est notre garantie d'indépendance et de travail dans la durée.**

Dans les 4 ou 5 prochaines années, le Fonds vise une dotation protégée de \$500 000 en liquidités et plus ou moins \$ 2, 000, 000 en capital différé. Cela nous permettra d'être présent dans six (6) à huit (10) pays en collaboration avec une demi-douzaine d'OCI du Québec avec lesquelles nous aurons un travail conjoint confirmé et durable.

## 3. Le chemin parcouru : une vie associative organisée sur des bases régionales est considérée comme la chose à faire

Sur l'horizon 2020, nous avons commencé à planifier notre développement de manière à ce que le Fonds Solidarité Sud puissent disposer d'au moins huit (8) équipes régionales sur tout le territoire québécois avec un noyau d'animateurs expérimentés de 40 à 50 personnes; une base sociale de 400 à 500 amis (individus et organisations) et 1000 abonnés à notre infolettre.



Participants au 5 à 7 à Montréal  
le 23 septembre 2014

Au terme de sa 5<sup>e</sup> année d'existence, le Fonds Solidarité Sud peut déjà compter sur une présence active dans 6 régions du Québec dont la majorité ont une coordination régionale et sur une trentaine de membres dans les équipes régionales. La dernière qui a émergé est celle de Montréal/Rive-Sud et une



Le côté convivial du 5 à 7 de Sherbrooke  
le 5 mai 2015

autre est en voie de formation à Québec. C'est sur cette base que le conseil d'administration (CA) a organisé sa représentation tout en s'appuyant sur des équipes d'animateurs responsables de la mobilisation dans leur région et sur un groupe de plus de 25 [ambassadeurs et ambassadrices](#). Le Fonds a quelques comités de travail, le plus déterminant pour notre solidarité au Sud étant son



Participants au 5 à 7 à Saguenay  
le 5 novembre 2014

comité de sélection de projets.

En outre, le Fonds, a créé un site dans lequel il produit régulièrement une infolettre (à raison de 4 fois au cours de l'année) pour informer ses membres et ses contributeurs. Ce qui permet d'accompagner l'information déjà véhiculée sur son site par des nouvelles sur ses activités au Québec, son travail avec des partenaires du Sud et celles avec des organisations et des institutions proches. De cette façon, le Fonds est en relation avec environ 400 à 500 personnes dans l'ensemble de ses activités (notamment les «5 à 7» régionaux) et l'infolettre.

#### **4. La finance solidaire québécoise et la solidarité internationale : le Fonds Solidarité Sud, un partenaire actif de cette finance dans le cadre du projet de l'AQOCI**



Deux éléments majeurs de la conjoncture longue de la solidarité québécoise avec le Sud ont changé depuis le démarrage du Fonds Solidarité Sud en 2010 :

- 1) La reconfiguration du financement public la solidarité internationale: a) qui a provoqué une grave crise de financement public des OCI en 2012 mettant en péril les OCI plus petites tout en réduisant la portée des plus grandes. C'est ce qui nous a convaincu de l'importance d'avoir des fonds propres pour garantir la pérennité de notre solidarité ;
- 2) Un tournant d'OCI membres de l'AQOCI qui s'inscrivent peu à peu dans une logique d'épargne collective au service du développement c'est-à-dire la mise en oeuvre des outils de la finance solidaire (prêts et garanties de prêts).

Le projet le plus marquant à cet effet aura été celui de l'AQOCI, projet activement soutenu par UPA DI, DSI CSN, le Fonds Solidarité Sud, la FTQ DI et le GESQ. L'AQOCI a eu l'intelligence et l'audace d'investir dans un groupe de travail pour étudier en profondeur cette nouvelle avenue, celle d'**un Fonds stratégique des OCI québécoises dédié au développement d'entreprises collectives dans le Sud**. Ce nouvel outil financier collectif de la solidarité internationale québécoise consacré au développement d'activités génératrices de revenus et d'emplois au Sud va se mettre progressivement en place dans les trois prochaines années.

Dans cette perspective le Fonds Solidarité Sud a décidé l'an dernier de se joindre à l'Association québécoise des organismes de coopération internationale, l'[AQOCI](#). Notre adhésion à cette association qui regroupe 65 organisations de coopération internationale (OCI) québécoises nous inscrit dans une dynamique plus générale, celle de la majorité des OCI du Québec, notamment celle de ce projet majeur de fonds dédié, le *Fonds d'investissement solidaire*



Participants au rendez-vous du 6 octobre 2014

international du Québec, le FISIQ.<sup>1</sup> C'est ainsi que nous avons activement participé au groupe de travail créé par l'AQOCI pour en arriver à produire l'architecture de ce fonds qui donnera des outils supplémentaires à des coopératives, à des organisations paysannes, à des groupes de femmes et à des associations diverses du Sud par le biais de la finance solidaire :

*« Même si la logique du don fonctionne depuis des décennies, les ressources sont de plus en plus ténues. De plus, l'épargne solidaire devient un choix d'investissement logique pour les OCI au Québec qui désirent qu'une partie de leur argent ait des retombées sociales, écologiques et communautaires. Finalement, les organisations du Sud ont besoin de nouveaux outils financiers pour assurer leurs activités courantes ». Claude Dorion, économiste de MCE Conseils (Le Devoir du 2 octobre 2014, cahier spécial)*

*Le Fonds d'investissement solidaire international du Québec (FISIQ) sera un outil de cofinancement et de cautionnement permettant d'agir comme un levier de développement durable pour des entreprises collectives au Sud, pour l'autonomie des communautés et le renforcement de structures de financement locales. Il favorisera le dialogue entre les OCI d'ici, leurs partenaires du Sud et des bailleurs de fonds locaux de leur communauté pour partager financement, risque et rendement en vue de développer un tissu économique collectif et durable. Il élargira l'offre de coopération en partenariat avec les OCI québécoises qui accompagneront ces initiatives en convergence et dans le cadre de leurs programmations normales de coopération technique avec les ONG du Sud<sup>2</sup>.*

Sur 10 ans, dans le cadre d'une première capitalisation de \$6 millions, ce fonds est susceptible de générer **35 000 emplois réalisés grâce au travail conjoint d'une quarantaine (40) de partenaires du Sud** avec un nombre comparable d'OCI d'ici. Il viendra donc répondre à **un besoin social fondamental**, la création d'emplois et le renforcement des organisations porteuses dans leurs communautés. Cet impact se fera pour l'essentiel **grâce à la simple mise en commun d'épargnes déjà existantes** d'organisations, les OCI en premier lieu, mais aussi celles provenant des fonds de travailleurs. Partant de là les initiateurs du FISIQ, dont le Fonds Solidarité Sud est partie prenante, pourront miser sur une mise à contribution négociée avec les deux paliers de gouvernements.

## **5. Notre identité et nos choix de champs d'intervention**

Au fil de notre parcours, nous nous sommes donnés une **identité propre** : a) nous privilégions le **développement solidaire et durable des communautés** au Sud sur des projets dans la durée innovants et structurants; b) notre organisation a la particularité d'avoir créé un **outil financier** qui assure notre indépendance en disposant d'un **capital protégé**; c) comme outil financier, nous avons une politique, celle d'un financement d'appoint à des **projets prioritaires d'organisations partenaires** du Sud permettant

---

<sup>1</sup> Voir à cet effet [l'article du journal Le Devoir](#).

d'accélérer leur croissance; d) nous nous inscrivons dans une logique combinée de **dons et de prêts** en misant sur l'expérience et l'expertise de la finance solidaire.

C'est dans cette veine que le Fonds Solidarité Sud s'est déployé en pratique au cours de ces 5 premières années. Mais son identité s'est également forgée à partir **d'une analyse et d'un dialogue avec des OCI d'ici** devenus nos partenaires ou en train de le devenir. C'est ce qui nous a amené à faire nos choix et à camper quelques champs prioritaires d'intervention. À première vue, l'air d'aller du Fonds est sur **l'enjeu alimentaire et sur l'enjeu agro-forestier, deux axes majeurs sans doute appelés à se maintenir**. Cependant, dans notre environnement de coopération, il y a des projets qui nous correspondent et qui évoluent dans **d'autres secteurs**, rejoignant d'autres groupes. Il s'agit de **l'autonomie économique des femmes, de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et du commerce équitable**. Ces projets sont près nos enracinements actuels et de dynamismes régionaux de solidarité internationale notamment au Saguenay, dans l'Estrie et dans l'Outaouais. Le Fonds Solidarité Sud se dirige donc vers le développement de cinq champs d'intervention avec ses partenaires du Sud et ses partenaires d'ici dans une perspective de développement des communautés accompagnée lorsque cela si prête de la finance solidaire. Déplions un peu les 5 champs d'intervention en question :

**a) Premier champ d'intervention : l'agriculture familiale viable et durable et la sécurité alimentaire**

Une grande partie de l'agriculture familiale vit une tragédie sociale : des centaines de millions de petits producteurs en milieu rural ont peu de moyens d'exploiter convenablement leurs terres, disposent de peu de soutien de la part des pouvoirs publics et sont inscrits **dans la seule économie de subsistance**, ce qui **écarte leurs familles** (et d'abord les enfants) **des droits les plus élémentaires** en matière de **sécurité alimentaire**<sup>3</sup>, d'accès à **l'éducation** et d'accès aux **soins de santé**. Les **organisations paysannes** sont au coeur du changement sur cet enjeu. C'est la raison de notre soutien à des organisations paysannes.

**b) Second champ d'intervention : la lutte contre la déforestation et l'aménagement durable des forêts**

Le développement de la filière de l'aménagement durable des forêts permet d'améliorer le bilan écologique des communautés et de la planète, notamment la lutte contre le réchauffement climatique dans les pays les plus vulnérables. Cela permet simultanément de consolider le contrôle des communautés sur leur développement freinant du coup la mainmise actuelle ou potentielle des multinationales sur leurs ressources. Les **coopératives** engagées dans ce travail et qui parfois les gèrent en partenariat avec des municipalités sont au coeur du changement sur cet enjeu. C'est la raison de notre soutien au **développement coopératif** dans ce secteur important de transition écologique de l'économie.

**c) Troisième champ d'intervention : le renforcement des capacités par la finance solidaire**

L'espace pour la «société civile» est toujours mondialement aussi réduit. Les droits civils et politiques des populations et de leurs communautés sont trop souvent bafoués et les activités d'influence des mouvements sociaux sont limitées dans de très nombreux pays. Un effort particulier doit donc aller au **renforcement des**

---

<sup>2</sup> Extrait de l'étude de faisabilité de MCE Conseils réalisé par l'économiste Claude Dorion. et soumis à l'AGA de l'AQOCI de juin dernier.

<sup>3</sup> 840 millions de personnes sous-alimentés et deux milliards victimes de carences en micronutriments nous dit la FAO.

**organisations sociales** c'est-à-dire au renforcement de leur vie démocratique, de leur capacité de plaider auprès des pouvoirs publics et de la force des outils économiques qu'elles se donnent. Un grand nombre de communautés et de groupes sociaux sont peu capables d'exercer un quelconque poids politique sur leur gouvernement respectif parce que peu organisés, relativement éloignés géographiquement des principaux centres de décision et disposant d'une faible capacité de capitalisation. D'où l'importance accordée à la solidarité internationale dans ce registre, celui de l'utilisation de **l'épargne collective du Nord** au service de la finance solidaire des communautés du Sud.

**d) Quatrième champ d'intervention : l'autonomie économique des femmes**

L'autonomie économique des femmes dans les pays du Sud, concrètement cela veut dire de favoriser leur droit à posséder des terres, leur droit d'initier des activités économiques qui leur sont propres, le droit d'accès aux services financiers, l'égalité des chances en matière d'emploi, etc. À défaut de réaliser ces droits, la lutte sociale pour l'égalité femmes-hommes devient un vain mot. Notre manière de le faire privilégiera souvent là aussi la finance solidaire qui permet d'**utiliser la même somme d'argent pour plusieurs projets dans le temps** (par système de prêts rotatifs, par des fonds dédiés, par des caisses locales d'épargne et de crédit, etc.).

**e) Cinquième champ d'intervention : les économies de proximité et l'emploi des jeunes**

Près d'un milliard de personnes continuent de vivre avec \$1,25 USD par jour et 1,52 milliard de travailleurs/euses ont un emploi vulnérable. 40% des emplois dans le monde sont dans des régimes de «travail informel» (petits boulots), qualifiés plus positivement par des ONG et des chercheurs d'«initiatives d'économie populaire». Les femmes et les jeunes sont plus à risque d'occuper ce type d'emplois. Cette autre économie, l'économie de proximité, se caractérise principalement par l'auto emploi (individuel ou en petits collectifs de travail), la création d'entreprises familiales et/ou collectives (coopératives, mutuelles...) et une forte présence sur le marché des biens et services liés à la vie quotidienne. Tel est le sens d'une partie de nos interventions actuelles et à venir : **lutter contre le chômage et le sous-emploi tout particulièrement chez les jeunes.**

Ces interventions ne seraient pas pleinement satisfaisantes si, au coeur de ces champs d'intervention, **la transition écologique des organisations, des entreprises, des communautés et des États n'occupait pas une place de premier ordre.** D'où l'utilisation aujourd'hui de la notion de «développement durable et solidaire des communautés». Ce virage peut se faire grâce à des investissements écologiques (électrification de villages par le solaire par exemple), des emplois verts par des productions liées à une agriculture écologiquement intensive, un travail lié à l'aménagement durable de forêts... Cela doit être mis de l'avant tout à la fois par nous, par les organisations partenaires (dans leurs pratiques et leurs politiques de plaidoyer) et par les pouvoirs publics. *À l'impossible nul n'est tenu* dit l'adage populaire. Mais il nous appartient par ailleurs **d'ouvrir le champ des possibles** et donc de souffler dans la bonne direction, celle qui aide à réinventer l'espoir.



**Louis Favreau**, président du Fonds Solidarité Sud, été 2015

Pour le Conseil d'administration composé de **Robert Beauchamp** (conseiller, Outaouais), **Reynald Bourque** (conseiller, Montréal), **Philippe Gaudet** (conseiller juridique, Granby), **Louis Favreau** (président), **Lucie Fréchette** (trésorière, Montérégie), **Ernesto Molina** (vice-président, Estrie), **Réjean Mathieu** (secrétaire, Montréal) et **Louis Pilote** (conseiller, Saguenay)

## Quelques références

### \* Transition écologique de l'économie et solidarité internationale (le RDV de la CRDC, du Fonds et de 12 autres organisations au Sommet international des coopératives)

Favreau, Louis (2015), *Forum d'échanges: Transition écologique de l'économie, développement des communautés et solidarité internationale, Quelles priorités pour la prochaine décennie?*

### \* Fonds québécois de développement pour le Sud et finance solidaire

Article du journal *Le Devoir* (cahier spécial du journal Le Devoir d'octobre 2014)

Billets du blogue de la Chaire de recherche en développement des collectivités (CRDC UQO)

<http://jupiter.uqo.ca/ries2001/carnet/spip.php?article84>

<http://jupiter.uqo.ca/ries2001/carnet/spip.php?article100>

<http://jupiter.uqo.ca/ries2001/carnet/spip.php?article106>

### \* La solidarité internationale dans tous ses états

Bourque, G., L. Favreau et E. Molina (2013). « La solidarité internationale dans tous ses états », *Vie économique*, vol. 5, n° 1. [www.eve.coop/?r=20](http://www.eve.coop/?r=20)

### \* Solidarité internationale, agriculture et alimentation : le défi de l'agriculture familiale

Favreau, L. et E. Molina (2014). *La solidarité internationale du mouvement des agriculteurs québécois : l'expérience d'UPA DI*. Disponible sur le site de la CRDC de l'UQO : [http://w3.uqo.ca/crdc/00\\_fichiers/publications/livres/2014\\_FavreauMolina\\_UPADI.pdf](http://w3.uqo.ca/crdc/00_fichiers/publications/livres/2014_FavreauMolina_UPADI.pdf)

### \* Solidarité internationale et mouvement coopératif : le défi de la démocratisation de l'économie

Favreau, L. et E. Molina (2012). *Le mouvement coopératif québécois et la solidarité internationale. L'expérience de SOCODEVI*. Éd. ARUC-DTC, ARUC-ISDC avec la collaboration de SOCODEVI. Disponible sur le site de la CRDC à l'Université du Québec en Outaouais : <http://www4.uqo.ca/crdc-geris/> et [http://www.socodevi.org/\\_userfiles/Monographie\\_SOCODEVI.pdf](http://www.socodevi.org/_userfiles/Monographie_SOCODEVI.pdf)

Bourque, G., L. Favreau et E. Molina (2012). *Le capitalisme en crise, quelle réponse des coopératives ?* *Vie économique*, vol. 3, n° 4. [www.eve.coop/?r=15](http://www.eve.coop/?r=15)

### \* Économie sociale et solidaire dans le monde

Favreau, L. et L. Fréchette (2014) dans *Enjeux et défis du développement international* (direction de P. Beaudet et P. Haslam) : <http://www.defisdvm.com/21-leacutecomomie-sociale-et-solidaire---favreau-et-freacutetchette.html>

Adresse du site : <http://www.fondssolidaritesud.org/>

Adresse courriel : [info@fondssolidaritesud.org](mailto:info@fondssolidaritesud.org)

**Ce document est dédié aux personnes et aux organisations qui ont consacré du temps, fait des dons ou encouragé le Fonds Solidarité Sud depuis 2010, tout particulièrement à nos équipes régionales. Merci à nos équipes. Merci à nos donateurs et donatrices. Merci à nos partenaires et collaborateurs. Merci à nos ambassadeurs et ambassadrices.**